



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Loire - Saint-Etienne  
Montbrison

La CMA Saint-Etienne - Montbrison vous propose une journée de formation

## « AUTO-ENTREPRENEUR » Comment ça marche ?

*Le régime de l'auto-entrepreneur mis en place en janvier 2009, bouleverse le paysage de l'entrepreneuriat en offrant une large simplification que ce soit dans les démarches ou encore la conduite de l'entreprise. Cette simplification n'efface pas pour autant les règles économiques auxquelles sont soumises toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur activité. Certains choix peuvent parfois s'avérer plus coûteux qu'une entreprise « classique »*

*Mieux connaître pour les comparer les différentes possibilités d'entreprendre, et choisir le régime le mieux adapté à son projet est une donc nécessité*

*Fort de son expérience dans l'accompagnement des porteurs de projet dans les métiers de l'Artisanat, la CMA vous propose, grâce au soutien financier de la Région Rhône-Alpes, une journée de formation pour entreprendre en toute connaissance de cause.*

### Programme de la journée

#### **I - L'entreprise et ses exigences**

Le métier, le marché, la rentabilité et l'organisation

#### **II - Le régime Auto-entrepreneur : Comment ça marche ?**

- 1- Le régime MICRO-ENTREPRISE
- 2 – Le prélèvement libératoire de charges sociales : MICRO-SOCIAL
- 3 – Le prélèvement libératoire de l'impôt sur le revenu : MICRO-FISCAL

#### **III – Conséquences du régime sur le plan juridique, la comptabilité, les biens**

#### **IV - Quelle-est la solution la plus adaptée : Les questions à se poser**

- L'abattement du régime Micro-entreprise couvre t'il les charges réelles ?
- Faut-il choisir le Micro-social ?
- Faut-il opter pour le Micro-fiscal ?
- La dispense de TVA est-elle intéressante ?
- Quelles sont les conséquences sur la validation des trimestres de retraite ?

#### **V – Les autres choix possibles**

- Entreprise individuelle immatriculée au régime Micro-entreprise
- Entreprise individuelle immatriculée au régime réel simplifié

### Déroulement et modalités d'inscription

**Durée** : Une journée de 8 h 45 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 15

#### **Participation financière** :

20 €

Ce montant sera déduit de votre éventuelle inscription, dans les trois mois qui suivent, à un stage de préparation à l'installation de 4 jours (190 €).

**Bulletin d'inscription** : remis à la CMA ou téléchargeable sur [www.cma-saint-etienne.fr](http://www.cma-saint-etienne.fr), (rubrique « Entreprendre » à retourner complété et accompagné du règlement à :

Chambre de Métiers de Saint-Etienne/Montbrison.  
Rue de l'Artisanat - BP 724  
42951 SAINT-ETIENNE CEDEX 9

